

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 mai 2019DCM N° 19-05-29-3

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2018 du budget principal et des budgets annexes.

Rapporteur: M. TOULOUZE

Les instructions comptables M14 pour le Budget Principal et M4 pour le Camping obligent à affecter le résultat de fonctionnement par délibération spécifique du Conseil Municipal, indépendante du vote du Compte Administratif.

Le résultat de fonctionnement doit ainsi être affecté :

- en priorité à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement,
- pour le surplus éventuel, soit à la section d'investissement pour financer des investissements à venir (réserve), soit à la section de fonctionnement pour financer des dépenses nouvelles ou faire l'objet d'un report à nouveau en vue d'une affectation ultérieure.

Concernant le Budget Annexe des Zones, soumis au régime spécifique et obligatoire de la comptabilité de stocks, il n'est pas nécessaire d'affecter le résultat de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, puisque ce besoin ne résulte que du décalage temporel entre la réalisation des aménagements et la cession des terrains.

Les résultats cumulés constatés dans le compte administratif à la clôture de l'exercice 2018 et à reporter sur l'exercice 2019 sont les suivants :

BUDGET PRINCIPAL				
<i>en €</i>		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Exercice 2018	157 302 050,46	158 565 632,36	+ 1 263 581,90
	Résultat antérieur reporté	0,00	4 663 838,77	+ 4 663 838,77
	Résultat cumulé de fonctionnement à affecter en 2019 :			+ 5 927 420,67
Section d'investissement	Exercice 2018	40 605 207,73	22 578 343,83	- 18 026 863,90
	Résultat antérieur reporté	0,00	16 142 953,10	+ 16 142 953,10

	Résultat cumulé d'investissement à reporter en 2019 :			- 1 883 910,80
	Reste à réaliser 2019	8 057 975,44	5 322 048,73	- 2 735 926,71
	Besoin net de la section d'investissement :			4 619 837,51

BUDGET ANNEXE DU CAMPING				
<i>en €</i>		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Exercice 2018	312 777,17	262 631,02	- 50 146,15
	Résultat antérieur reporté	0,00	330 389,19	+ 330 389,19
	Résultat cumulé de fonctionnement à affecter en 2019 :			+ 280 243,04
Section d'investissement	Exercice 2018	225 494,96	33 416,59	- 192 078,37
	Résultat antérieur reporté	0,00	556 541,87	+ 556 541,87
	Résultat cumulé d'investissement à reporter en 2019 :			+ 364 463,50
	Reste à réaliser 2019	299 492,63	0,00	- 299 492,63
	Besoin net de la section d'investissement :			0,00

BUDGET ANNEXE DES ZONES				
<i>en €</i>		Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	Exercice 2018	11 413 655,28	13 039 273,00	+ 1 625 617,72
	Résultat antérieur reporté	0,00	0,00	0,00
	Résultat cumulé de fonctionnement à affecter en 2019 :			+ 1 625 617,72
Section d'investissement	Exercice 2018	4 179 375,83	10 130 743,02	+ 5 951 367,19
	Résultat antérieur reporté	6 476 391,18	0,00	- 6 476 391,18
	Résultat cumulé d'investissement à reporter en 2019 :			- 525 023,99
	Reste à réaliser 2019	233 422,04	0,00	- 233 422,04
	Besoin net de la section d'investissement :			758 446,03

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

La Commission des Finances et des Ressources entendue,

VU les Instructions Budgétaires M14 et M4 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2311-5 et suivants ;

VU la délibération du Compte Administratif 2018 du 29 mai 2019 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

D'AFFECTER le résultat de fonctionnement du **Budget Principal** comme suit :

Affectation aux réserves (1068) :	+ 4 619 837,51
Report en section d'exploitation (002) :	+ 1 307 583,16

D'AFFECTER le résultat de fonctionnement du **Budget Annexe du Camping** comme suit :

Affectation aux réserves (1068) :	0,00
Report en section d'exploitation (002) :	+ 280 243,04

D'AFFECTER le résultat de fonctionnement du **Budget Annexe des Zones** comme suit :

Affectation aux réserves (1068) :	0,00
Report en section d'exploitation (002) :	+ 1 625 617,72

Vu et présenté pour enrôlement,

Signé :

Pour le Maire

L'Adjoint de Quartiers Délégué,

Jean-Michel TOULOUZE

Service à l'origine de la DCM : Prospective et pilotage budgétaires
Commissions :
Référence nomenclature «ACTES» : 7.1 Décisions budgétaires

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la
date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 40 Absents : 15 Dont excusés : 11

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ